



# VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DÉPARTEMENT DES YVELINES  
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize décembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqués individuellement et par écrit le sept décembre deux mil vingt-trois, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de M. Pascal Thévenot, Maire de Vélizy-Villacoublay.

**Nombre de conseillers en exercice : 35**

**Quorum : 18**

**Présents : 27**

M. Pascal Thévenot, Mme Magali Lamir, M. Jean-Pierre Conrié, Mme Michèle Ménez, M. Frédéric Hucheloup, Mme Elodie Simoes, M. Damien Metzlé, Mme Nathalie Brar-Chauveau, Mme Johanne Ledanseur, M. Bruno Drevon, M. Pierre Testu, M. Michel Bucheton, Mme Christiane Lasconjarias, Mme Nathalie Normand (à compter de la délibération 2023-12-13/01 incluse), Mme Valérie Sidot-Courtois, M. Bruno Larbaneix, Mme Chrystelle Coffin, Mme Solange Péret-Racca, M. Omar N'Dior, M. Marouen Touibi, M. Alexandre Richefort, Mme Christine Decool, Mme Claudine Queyrie, M. Philippe Ferret, M. Hugues Orsolin, M. François Daviau, M. Franck Parissier.

**Ont donné procuration : 09**

M. Olivier Poneau à M. Alexandre Richefort, Mme Dominique Busigny à Mme Valérie Sidot-Courtois, Mme Nathalie Normand à M. Pierre Testu (jusqu'au compte rendu des actes administratifs inclus), Mme Valérie Péresse à M. Pascal Thévenot, M. Arnaud Bertrand à M. Bruno Larbaneix, M. Michaël Janot à Mme Nathalie Brar-Chauveau, M. Franck Thiébaux à M. Omar N'Dior, M. Amroze Adjuward à M. François Daviau, M. Pierre-François Brisabois à M. Philippe Ferret.

**Secrétaire de Séance : Mme Johanne Ledanseur.**

---

### Délibération n° 2023-12-13/01

**Objet : Budget Ville 2023 - Décision modificative n° 2.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**SUR** proposition du Maire,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1612-11,

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes,

**VU** sa délibération n° 2022-12-21/02 en date du 21 décembre 2022 portant adoption du Budget Primitif 2023 –Budget Ville,

**VU** sa délibération n° 2023-06-28/04 en date du 28 juin 2023 relative au Budget Ville 2023 – Décision modificative n° 1,

**VU** les avis favorables, à l'unanimité, rendus par les commissions Ressources, Aménagement et Environnement, et, Solidarités-Qualité de vie, réunies en séance le 4 décembre 2023,

**CONSIDÉRANT** qu'il convient d'ajuster les crédits de l'exercice en cours,

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur Jean-Pierre Conrié, rapporteur,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**, à l'unanimité, avec **31 voix pour (FVA, MM. Brisabois et Ferret)** et **4 abstentions (MM. Adjuward, Orsolin, Daviau et Parissier)**,

**ADOpte** la décision modificative n° 2 au budget de la Ville 2023, telle que détaillée dans les tableaux ci-dessous :

**FONCTIONNEMENT**

<b>Chapitre</b>	<b>Imputation</b>	<b>Intitulé de la nature</b>	<b>Propositions nouvelles de dépenses</b>	<b>Propositions nouvelles de recettes</b>
014	739222	FSRIF	161 000,00 €	
74	74834	Etat – Compensation au titre des taxes foncières		161 000,00 €
042	6811	Dot. Amort. et Prov. Immos corpo. et incorpo.	41 000,00 €	
042	7811	Reprises sur amort. des immos corpo. et incorpo.		41 000,00 €

**INVESTISSEMENT**

Chapitre	Imputation	Intitulé de la nature	Propositions nouvelles de dépenses	Propositions nouvelles de recettes
20	2031	Etudes	-567 000,00 €	
21	2128	Autres agencements et aménagements	-900 000,00 €	
21	2158	Autres installations matériels	-213 000,00 €	
21	2135	Aménagement constructions	1 725 000,00 €	
23	2313	Constructions en cours	360 000,00 €	
23	2315	Installations en cours	-300 000,00 €	
10	10222	FCTVA		-573 000,00 €
10	10226	Taxe d'aménagement		460 000,00 €
23	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		218 000,00 €
040	280422	Amortissements subvention bâtiments et installations	33 900,00 €	
040	2804422	Amortissements subvention personnes de droit privé bâtiments et installations	2 000,00 €	
040	28128	Amortissements autres agencements	2 100,00 €	
040	28132	Amortissements immeubles de rapport	3 000,00 €	
040	280422	Amortissements subvention bâtiments et installations		41 000,00 €
041	2313	Constructions – Crèche – Ludothèque – centre VAZEILLE	5 920 000,00 €	
041	238	Avances – Crèche – Ludothèque – centre VAZEILLE		5 920 000,00 €

**DIT** que les documents d'informations budgétaires et comptables seront consultables sur le site internet de la Ville.

Fait et délibéré en séance le 13 décembre 2023.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*